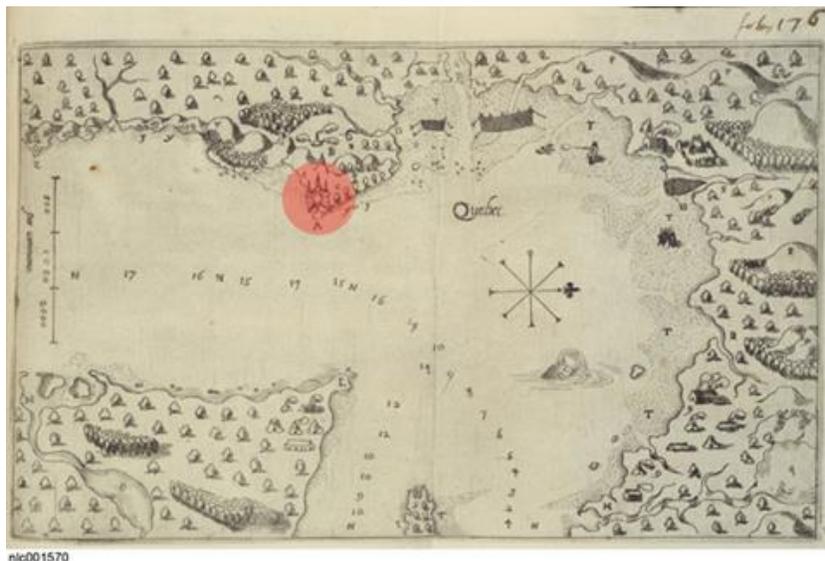


## Résolution de l'énigme n° 5

Ce matin, j'ai le plaisir de vous présenter un ami guide, Samuel de Champlain. Écoutons-le :

*« De l'ifle d'Orleans iufques à Quebecq, y a vne lieue, & y arriuay le 3. Iullet : où eftant, ie cherchay lieu propre pour noftre habitation, mais ie n'en peu trouuer de plus commode, ny mieux fitué que la pointe de Quebecq, ainfi appelé des fauages, laquelle eftoit remplie de noyers. Aussitost i'employay vne partie de nos ouuriers à les abbatre pour y faire noftre habitation, l'autre à fcier des aix, l'autre fouiller la caue & faire des foffez : & l'autre à aller querir nos commoditez à Tadouffac avec la barque. La premiere choſe que nous fifmes fut le magazin pour mettre nos viures à couvert, qui fut promptement fait par la diligence d'vn chacun, & le foin que i'en eu. »*

C'est en ces termes que Champlain nous parle de la Place-Royale dans son récit de voyage publié en 1613. Suit un dessin de sa main situant la *pointe de Quebecq*, le cul-de-sac, l'estuaire de la Saint-Charles et l'embouchure des autres rivières de Beauport et Beaupré, les deux branches du fleuve autour de l'île d'Orléans, la pointe de Lévis, la Chaudière, le tout mesuré en *pas communs*. Quant au petit château sur la *pointe de Quebecq* (encerclé sur la photo), disons que ça doit être la contribution personnelle du graveur.



Voici comment Champlain décrit son habitation : « ... *notre logement estoit de trois corps de logis à deux estages. Chacun contenait trois thoifes<sup>1</sup> de long & deux & demie de large. Le magasin fix & trois de large, avec une belle caue de fix pieds de haut.* Puis il décrit la galerie, les fossés, etc. Et il précise : « *devant le baftiment y a une place de quatre thoifes de large, & fix ou fept de long, qui donne fur le bort de la riuere.* »

Dans sa description de l'habitation, Champlain parle du jardin, dont il est très content, des fortifications, des fossés, avec pont-levis, mais ne justifie pas son pigeonnier ou colombier. On peut présumer que Champlain avait dans ses bagages des pigeons ou des colombes. Des pigeons voyageurs qui auraient porté ses messages au Louvre ou à Fontainebleau, les résidences d'Henri IV ? Probablement pas... D'aucuns évoquent un vieux droit féodal, dit le droit de colombier, reconnaissant au seigneur le droit d'avoir un pigeonnier, mais pas ses censitaires. Ce droit a disparu à la Révolution française. On ne mange plus de pigeon ici au Québec, mais en France, le pigeonneau est encore parfois au menu dans les restaurants. Il était couramment consommé au temps de Champlain. On consommait aussi les œufs de colombe. La colombine ou le fumier de pigeon servait d'engrais.

J'ouvre une parenthèse : quand on se promène en Italie ou en France, on voit encore dans de hauts pans de mur des ouvertures pour les pigeons. Au temps des Romains, cela s'appelait columbarium. Morts, devenons-nous pigeons voyageurs ?

Donc, Champlain arrive à Québec le 3 juillet 1608 en barque. On a déjà vu qu'il est descendu au Cul-de-Sac. Et il est venu s'installer ici sur la Place-Royale, couverte de noyers.

Il est venu de Tadoussac en barque, et non en bateau, comment ça ? Par prudence, il a laissé le bateau sur lequel il a traversé l'Atlantique à l'entrée du fjord du Saguenay. Et c'est ce que feront les Français pendant encore quelques dizaines d'années. Ah bon ! Pourtant Jacques-Cartier est venu à

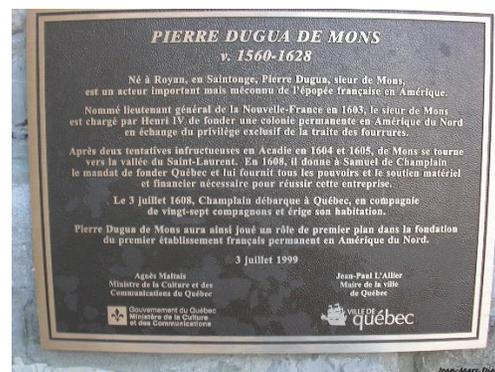
---

<sup>1</sup> Une toise équivaut à six pieds français, presque deux mètres. Le Dr Arruda devrait passer à la *thoife*...

Québec en bateau. Il s'est même avancé dans la Saint-Charles sur ses bateaux. C'est que les bateaux ne sont pas les mêmes. Les navires de Jacques Cartier étaient plutôt des caravelles, donc d'un modèle plus proche des navires de Christophe Colomb que de ceux de Champlain. La caravelle a une coque haute, pour empêcher l'eau de monter par-dessus bord, et large, pour flotter, donc une faible calaison, son fond étant pratiquement plat. J'imagine que la caravelle est déjà passée au temps de Champlain. Les bateaux ont sans doute déjà une coque qui rend périlleuse la course à obstacles que sont les hauts-fonds et les îles et îlets du Saint-Laurent. Sans parler des marées et de l'océan qui reflue dans le fleuve, puis s'en retourne.

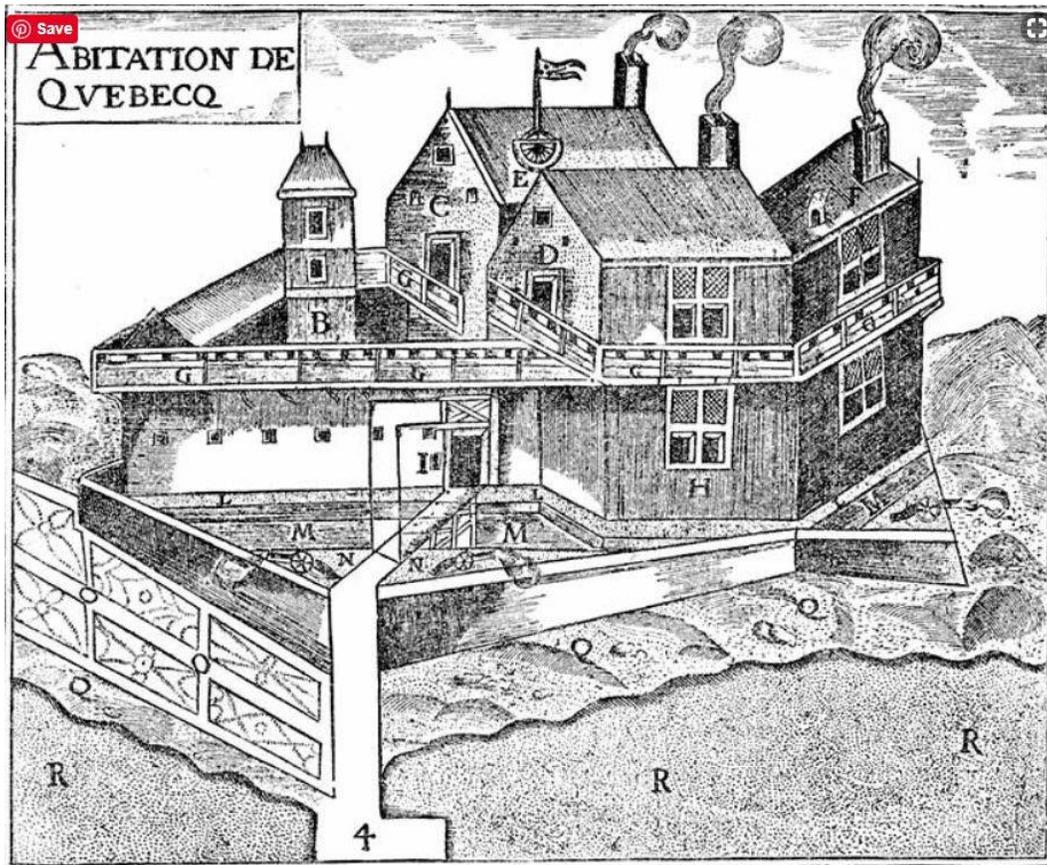
Dans son récit, Champlain dit que Québec est ainsi appelé par les « sauvages ». Un courant historique dominant identifie les Algonquins, et plus précisément ceux de la Gaspésie, nommément les Mi'kmaq. Mais il y a tout de même, nonobstant l'affirmation de Champlain, des contestataires, tel Georges Gauthier-Larouche, qui soutiennent que le mot Québec est français, plus précisément celte. Se rappeler que Jacques Cartier n'a pas utilisé le mot Québec, seulement Canada. Il n'a apparemment pas rencontré les mêmes Amérindiens.

Aussitôt débarqué, Champlain a constitué cinq équipes de travail. La plaque dédiée à Pierre DuGua DeMons, en façade de la maison du bedeau, dit que Champlain est venu installer ce poste de traite avec 27 compagnons. Champlain lui-même n'en a pas fait le décompte dans ses écrits. L'un est plus



connu que les autres, le serrurier Duval, pour avoir organisé un complot pour tuer Champlain. Mal lui en prit. Après un procès, témoignages, jury, « Jean du Val fut pendu & eftranglé, & fa tefte mife au bout d'vne pique pour efre plantée au lieu le plus eminent de noftre fort. » Ses trois compères comploteurs seront retournés en France pour y être jugés.

L'hiver 1608-1609 sera terrible. Champlain note qu'en novembre « il mourut vn matelot & nostre ferrurier, de la diffenterie, à force de manger des anguilles mal cuites, felon mon aduis ». Plus loin, il ajoute : « Les maladies de la terre<sup>2</sup> commencerent à prendre en Feurier iufqu'à la my Avril. Il en fut frappé 18. & en mourut dix ; & cinq autres de la difenterie. (...) Quelque temps après nostre Chirurgien mourut. (...) Le 5 Juin...il ne restait plus que huit de 28. que nous eftions, encores la moitié de ce qui reftoit estoit mal difpofée. »



A Le magazin.  
 B Colombier.  
 C Corps de logis où font nos armes, & pour loger les ouriers.  
 D Autre corps de logis pour les ouriers.  
 E Cadran.  
 F Autre corps de logis où est la forge, & artifans logés.  
 G Galleries tout au tour des

logemens.  
 H Logis du fieur de Champlain.  
 I La porte de l'habitation, où il y a pont-leuis.  
 L Promenoir autour de l'habitation contenant 10. pieds de large iufques sur le bort du follé.  
 M Foffés tout autour de l'habitation.

N Plattes formes, en façon de tenailles pour mettre le canon.  
 O Iardin du fieur de Champlain.  
 P La cuifine.  
 Q Place deuant l'habitation sur le bort de la riuiere.  
 R La grande riuiere de faint Lorens.

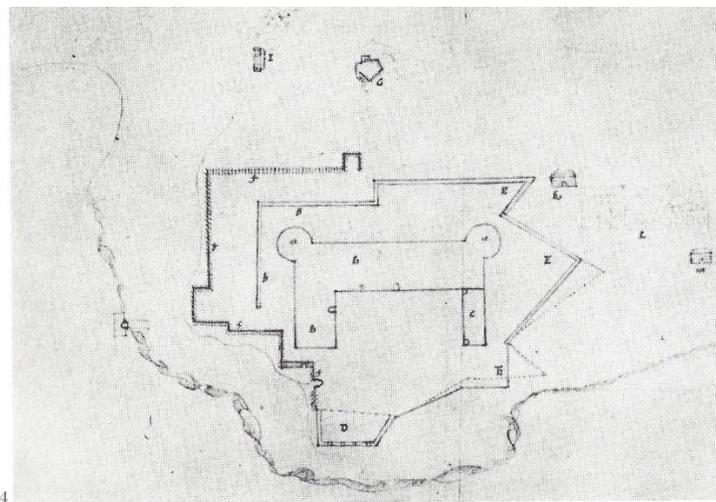
p. 303.

<sup>2</sup> entendez le scorbut.



Construits à la va-vite, en bois vert et avec les moyens du bord, les quatre bâtiments de cette première habitation vont dépérir rapidement, de sorte que Champlain entreprend la construction d'une deuxième habitation, en pierre cette fois, sur le même site que la première, dès 1624.

*Recognoiffant la decadence, en quoy s'alloit reduire noftre habitation, nous auions refolu d'en faire vne nouvelle: pour le plus abregé ie fis le plan d'vn nouueau baftiment, abbatant tout le vieux, fors de magazin, & enfuite d'iceluy faire les autres corps de logis de dix-huict toyfes, avec deux aifles de dix toyfes de chaque cofté, & quatre petites tours aux quatre coings du logement, & vn rauelin deuant l'habitation, commandant fur la riuere, entouré le tout de foffez & pont-leuis.*



Plan qu'aurait dessiné l'arpenteur Jean Bourdon dès son arrivée à Québec en 1634. On y voit la seconde habitation dans le périmètre de la première. On peut y observer aussi que la petite forteresse, avec ses douves et palissades, occupe les rues Notre-Dame et Sous-le-Fort actuelles.

Le 15 août 1624, Champlain retourne en France avec sa femme. Quand il revient à Québec deux ans plus tard, le 5 juillet 1626, il constate que les travaux n'ont guère progressé. *Après avoir vifité l'habitation & ce qui s'eftoit fait depuis mon depart pour les logements, ie ne le trouuay fi aduancé comme ie m'eftois promis, voyant que les hommes & ouuriers ne s'eftoient pas bien employez comme ils euffent bien peû faire, & le fort eftoit au mefme eftat que ie l'auois liaffé, fans qu'on y euft fait aucune chofe.* Le corps de logis sur la future rue Notre-Dame n'est même pas recouvert. Si bien que le devis de Champlain ne sera réalisé qu'à moitié : un des deux corps de logis de 18 toises, une des deux ailes de dix toises et deux des quatre tours, comme l'illustre la maquette ci-jointe (au Musée de la Civilisation).



Comme l'indique la ligne de granit noir en face de l'église, cette seconde construction se dressait, avec ses deux tourelles, aujourd'hui en face et à l'arrière de l'église, à l'emplacement même de l'église Notre-Dame-des-Victoires.



## Dugua de Mons



Attardons-nous encore un instant à la plaque qui rend hommage à Pierre Dugua de Mons. C'est un calviniste qui a participé aux guerres de religion en France aux côtés d'Henri IV. Il semble qu'il soit venu à quelques reprises au Canada, en particulier à Tadoussac en 1600. Mais il n'est jamais venu à Québec.

En 1603, il obtient du roi le droit exclusif du commerce des fourrures avec les Amérindiens à condition d'établir une colonie française en Amérique. Dès 1604, il crée une compagnie de traite avec des marchands de La Rochelle, Saint-Malo, Rouen, St-Jean-de-Luz, affrète cinq navires, recrute des participants. Toujours en 1604, trois navires viennent traiter dans le Saint-Laurent, les deux autres explorent la côte atlantique et organisent l'implantation. Champlain accompagne Dugua de Mons comme cartographe. Ce sera l'Acadie.

En 1607, des marchands envieux obtiennent l'annulation de son monopole. Il financera tout de même l'installation du comptoir de fourrures à Québec en 1608. Et il continuera de financer Québec jusqu'en 1617, quand il prit sa retraite. Même retraité, il investit dans les compagnies qui ont succédé à la sienne. C'était un passionné de la France en Amérique, un collectionneur d'artéfacts amérindiens. Champlain lui dédie le sommet du Cap-aux-Diamants, comme on peut le voir sur son dessin reproduit plus bas à la lettre « V » (encerclé). À l'été 2007, Parcs Canada a installé un monument à Dugua de Mons sur le cap nommé Dugua de Mons par Champlain en 1608.



Petit aparté : on a démoli un pâté de maisons patrimoniales aux environs de 1908 pour ériger le monument de Mgr de Laval, en haut de la côte de la Montagne. Imagine-t-on une courte seconde qu'en 1908 le socle du monument de Mgr de Laval eût pu porter le calviniste Dugua de Mons ?

## Champlain

Avant de passer aux autres plaques et affiches de la place, en attendant de nous rendre à son monument sur la terrasse, prenons deux minutes pour une courte biographie de Champlain, même si on ne connaît pas grand-chose de la vie intime de Champlain.

En 2012, un généalogiste français, Jean-Marie Germe, cherchant des documents sur ses ancêtres, fouine dans le registre des naissances de la paroisse calviniste de St-Yon de Laroche. Il tombe sur le texte qui suit :



« *Le vandredy tresiesme jour daougst mil cinq centz soysente et quatorze a esté baptisé Samuel filz de Anthoyne Chapeleau et de m (mot rayé) Marguerite LeRoy, prain Estienne Paris, mayrenne Marye Rousseau. Denors N Girault.* »

Dans cet extrait de baptême, tous les noms sont exacts, l'officiant Girault, les parrain Estienne Paris et marraine Marye Rousseau, la mère Marguerite LeRoy, le prénom du père Anthoyne, sauf le nom de famille du père, Chapeleau au lieu de Champlain. Alors, qu'est-ce qu'on fait ? On ignore ce registre protestant ? Ce qui est certain, c'est qu'on ne retrouvera pas le registre des baptêmes catholiques de Brouage parce qu'un incendie l'a détruit au XVII<sup>e</sup> siècle. Alors, on continue de chercher ? Champlain se présente toujours comme étant de Brouage, mais ne dit pas qu'il y est né. Il était propriétaire d'au moins deux maisons à Brouage.

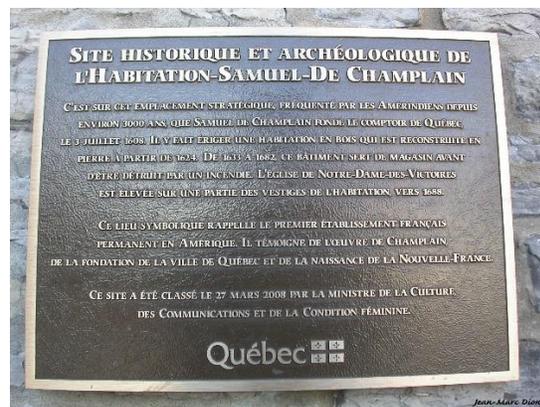
Tout ce qu'on sait par ailleurs de sa vie privée, c'est son mariage avec une adolescente de 12 ans, Hélène Boullé, en 1610. Le père d'Hélène est secrétaire du roi. C'est en 1610 qu'apparaît pour la première fois le « de » dans son nom, Samuel de Champlain. Un lien entre les trois faits ? Probablement. Le contrat de mariage prévoit qu'il n'y aura pas de consommation du mariage avant qu'Hélène n'ait 14 ans. On sait qu'il l'a amenée à Québec en 1620, alors qu'elle a 22 ans, et l'a retournée en France en 1624. Et on sait que le couple n'a pas eu d'enfant, et qu'Hélène s'est cloîtrée à la mort de son mari. Bref, on ne sait presque rien. Mais on est bien avant les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau (1782) et autres récits intimes.

Bien avant QAnon, une personne vertueuse m'a demandé si je pensais que Champlain fût pédophile. J'ai tout de suite pensé à ma centaine d'ancêtres qui se sont mariées avant d'avoir 18 ans. Tous ceux qui les ont épousées, mes ancêtres eux aussi, pédophiles ? J'ai répondu : non.

Champlain est mort le jour de Noël 1635, veillé par les bons Jésuites, vraisemblablement dans une chambre de leur presbytère dans la rue de Buade.

## Les Amérindiens

Une des plaques de bronze posée sur la façade de l'église mentionne la fréquentation de cet emplacement par des Amérindiens il y a 3 000 ans. Lors des fouilles archéologiques menées au moment de la restauration de la Place-Royale et plus tard, on a trouvé des centaines d'artéfacts amérindiens



qui prouvent que cet espace était un lieu d'échanges entre des groupes nomades. Jusqu'à récemment, certains de ces artéfacts étaient montrés dans un petit musée constitué dans la Maison Hazeur, 27 rue Notre-Dame, voisine de l'escalier qui mène à la côte de la Montagne. Les années d'austérité du Gouvernement Couillard ont eu raison du musée. On peut essayer de s'en consoler en allant au Musée de la Civilisation qui consacre une très intéressante exposition permanente aux Premières Nations du Québec.

On m'a déjà raconté que le Stadaconé de Jacques-Cartier se trouvait sur cet emplacement de la Place-Royale. Pas sérieux. Stadaconé se situait plus vraisemblablement en haute-ville, entre le Séminaire et la Place d'Youville. Les fouilles archéologiques tendraient à le prouver.

## Ursulines et Augustines

Une plaque sur le mur pignon de la Maison Barbel, voisine de la petite rue de la Place, mi-escalier, mi-sentier, rappelle que les Ursulines et les Augustines l'ont successivement habitée. D'abord les Ursulines en 1639, puis les Augustines en 1644. La maison qu'elles ont habitée n'était évidemment pas ce beau bâtiment en pierre. Le séjour des religieuses sur cet emplacement est un vrai roman, et pas à l'eau de rose. D'ailleurs, l'histoire de cette première génération de religieuses venues ici est une véritable épopée. Tenons-nous-en pour le moment au petit bout de leur histoire reliée à cet emplacement.



Les deux communautés viennent sur le même bateau, encadrées par un jésuite, à l'été 1639. Leur voyage dure trois pleins mois. Imaginez un peu... trois mois sur ces abominables rafiots, dans des conditions sanitaires inimaginables. On ne leur pas offert le choix entre la *Queen Elizabeth II* et le *Allure of the Seas*.

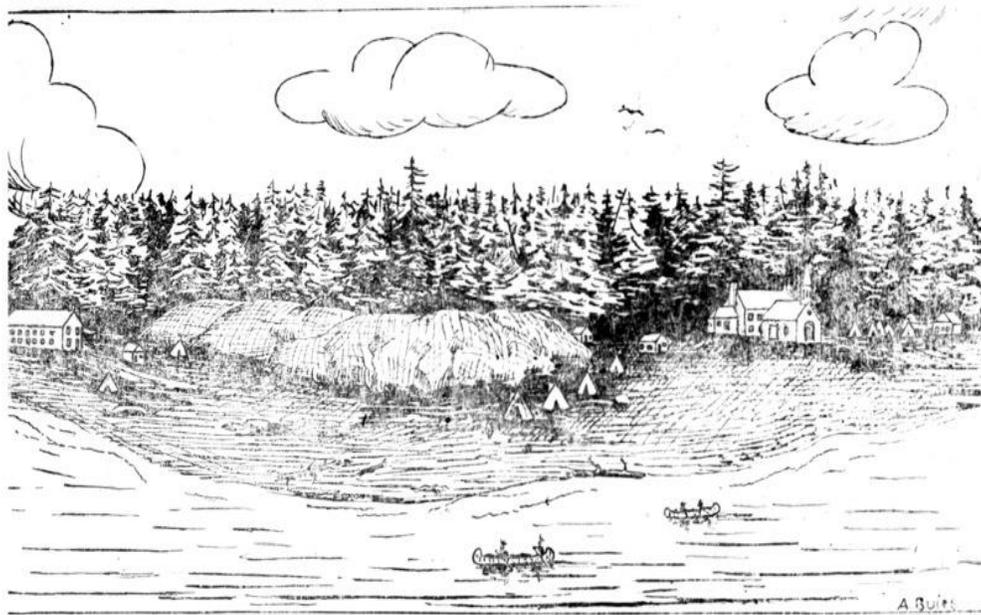
À leur arrivée, on installe les trois Ursulines dans la maison sur cet emplacement-ci. Les opinions divergent sur le propriétaire de la maison. Mais Marie de l'Incarnation a écrit à son fils que, les nuits de ciel clair, elle voyait les étoiles, couchée dans son lit. Dès qu'on lui pointe la maison, au bord de l'eau, elle exige l'installation d'une haute clôture pour protéger ses religieuses des regards des marins et autres voyeurs, car les Ursulines sont cloîtrées. Elles vont demeurer dans cette « cabane au Canada » le temps qu'il faudra pour construire leur couvent en pierre d'une centaine de pieds

de longueur sur le site bien connu des Ursulines en haute-ville. Cette entreprise est financée par Madame de La Peltrie.

Contrairement aux Ursulines, qui se sont engagées dans cette aventure canadienne à la dernière minute, les Hospitalières ont un hôpital en chantier depuis 1637. La Duchesse d'Aiguillon, qui les finance, a répondu tout de suite à l'invitation des Jésuites et elle a entrepris les démarches pour obtenir le terrain de l'Hôtel-Dieu et y envoyer des ouvriers. En 1639, le bâtiment en pierre est à moitié construit, donc encore inhabitable. Pire, il n'y a pas d'eau sur ce site. Personne n'a pensé qu'un hôpital sans eau serait tout un défi, mais personne n'a l'eau courante au robinet à Québec en 1639. On les loge provisoirement dans la maison des Cent-Associés sur la Place d'Armes, en face de la rue du Trésor. Évidemment, il n'y a pas l'eau courante là non plus. Elles font donc creuser un puits dans la maison des Cent-Associés. Et dès l'hiver 1639, les Amérindiens se présentent par dizaines atteints de petite vérole. Imaginez : des cadavres à gérer par moins 20 degrés Celsius en février. À la fin de l'hiver, les trois religieuses et leur bonne sont alitées, et ce sont les Jésuites qui jouent les infirmiers. L'une d'elles ne survivra pas.

Entretiens, elles ont décidé, avec l'accord et même sur la recommandation de la Duchesse d'Aiguillon, d'abandonner l'hôpital en construction en haute-ville et d'aller en construire un nouveau, en pierre, dans le voisinage des Jésuites au bord du fleuve à Sillery, où les Amérindiens se rassemblent. Le site est facilement repérable aujourd'hui : chemin du Foulon, Maison des Jésuites, 60 toises vers l'ouest, direction côte à Gignac, juste de l'autre côté de la butte, après le viaduc du chemin de fer, espace occupé par trois maisons aujourd'hui. Elles y seront à l'hiver 1641, même si le toit n'est pas encore fait. Mais voilà que les Iroquois commencent leurs ravages dans les environs, ce qui les force en 1644 à retourner en ville. C'est ainsi qu'elles vont succéder aux Ursulines dans la cabane de la Place-Royale, tandis qu'on reprend les travaux sur l'Hôtel-Dieu, en haute-ville, toujours sans eau. Croyez-vous qu'elles les

pratiquaient leurs vertus de Foi, d'Espérance et de Charité ? En tout cas, si le Ciel existe, elles y sont !



LA MISSION SAINT-JOSEPH DE SILLERY VERS 1650

(D'après une reconstitution du chanoine H.-A. Scott)

Au centre, la pointe Saint-Joseph.

A gauche, l'Hôtel-Dieu, devenu manoir de Monceux. A droite, la Maison des Jésuites et l'église Saint-Michel

Esquisse trouvée sans référence sur la Toile. Les Jésuites à droite, les Hospitalières à gauche.

Une autre plaque au mur de la Maison Barbel évoque la venue des Filles du Roy de 1663 à 1673. Le grand spécialiste de l'histoire de ces femmes, Yves Landry, en compte près de 800. Elles trouvaient à se marier dans les semaines ou les mois suivant leur arrivée. Entretemps, elles logeaient chez les bourgeoises en ville et dans les communautés religieuses. Obligée de leur prêter la maison de Madame de La Peltrie, Marie de l'Incarnation les détestait, parce qu'elles perturbaient sérieusement son cloître. Imaginez tous ces hommes qui y venaient se chercher une femme. Pouvez-vous vous représenter les fréquentations qui préparaient le mariage ? Qu'il suffise de rappeler ici que les milliers d'adeptes québécois des arbres généalogiques ont démontré que plus de la moitié des Québécois dits de souche descendent d'au moins une Fille du Roy, souvent de plusieurs.

## Les années 1680 et le nom Place-Royale

La ville de Québec se fait lentement, progressivement. En 1680, la Nouvelle-France compte environ 10 000 habitants français et environ un millier d'Amérindiens sur le territoire du Québec. Et la ville de Québec compte 1 205 citadins en 1685. En basse-ville, il y a entre 60 et 85 maisons, selon les opinions des historiens, car tous ne comptent pas de la même manière...

Voilà que le 4 août 1682 un incendie se déclare chez l'armurier Jean Soulard, incendie qui va détruire 55 maisons, en fait tous les bâtiments entre la côte de la Montagne et l'extrémité du Petit-Champlain, y compris la seconde habitation de Champlain, alors nommée Vieux magasin du Roy, où de la poudre était entreposée, ce qui va provoquer une explosion et détruire le bâtiment. Les historiens ne rapportent aucun décès.

Jusque-là, les maisons de la basse-ville étaient en bois, soit en pièce sur pièce, soit à pieux debout ou à poteaux sur sole, soit en colombage pierroté. Les toitures étaient en bardeaux ou en planches. Adossé à la maison, un tas de bois de chauffage. De la paille dans la cour et dans les rues. Bref un grand « nique à feu ».



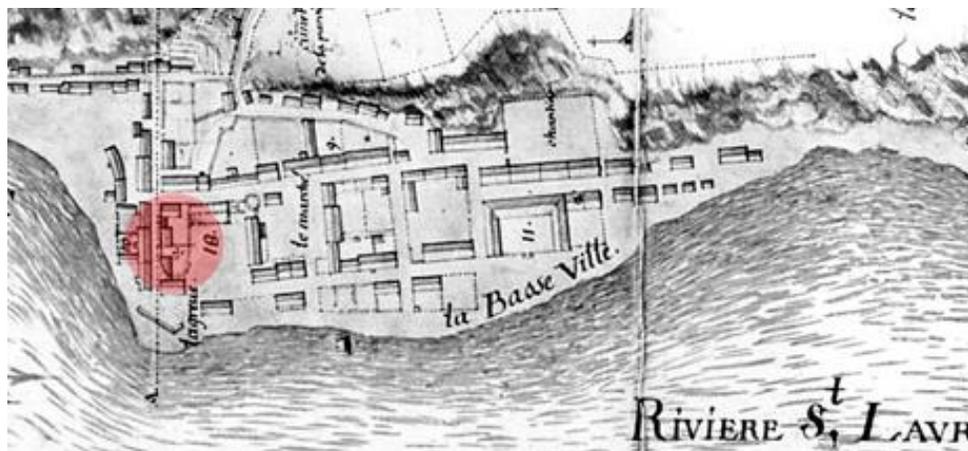
Le colombage pierroté demande peut-être une brève explication, les deux autres types de construction étant généralement connus. En colombage pierroté, on observe un espace entre les pièces de bois verticales, et cet espace est comblé par un mélange de pierres, d'argile ou de mortier, et de paille ou de crin de cheval. Voyez la [Maison Lamontagne](#) à Rimouski. Ces

maisons en colombage pierroté étaient apparemment assez nombreuses en basse-ville de Québec au moment de l'incendie de 1682.

Un nouveau code du bâtiment sera imposé au lendemain du désastre, dont on voit le résultat aujourd'hui. C'est l'objet de notre prochaine énigme.

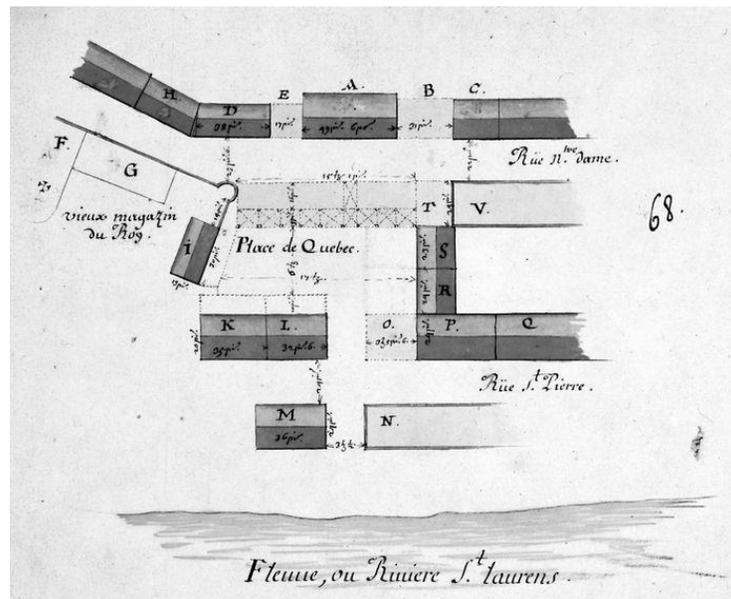
Fait particulièrement intéressant, cet incendie de 1682 nous amène au nom même de la Place-Royale. Tout commence avec Frontenac qui arrive en 1672. Il organise officiellement un marché public réglementé (poids et mesures contrôlés, conditions sanitaires, etc.) sur cette place, pour encadrer des trocs informels qui s'y pratiquaient déjà. On parle alors de la Place du Marché. Antérieurement, le langage commun disait simplement la Place de la Basse-Ville.

Au lendemain de la destruction du magasin de Champlain, donc en 1683, Mgr de Laval achète une partie du terrain qu'occupent les ruines, au coin de Notre-Dame et Sous-le-Fort pour y construire une chapelle pour desservir les paroissiens qui trouvent pénibles de se rendre aux cérémonies de la cathédrale. Surtout les dimanches pluvieux et quand le chemin de terre est glacé en hiver. Regardez attentivement ce dessin de l'ingénieur Robert de Villeneuve. Selon ce plan, Mgr de Laval projette de construire sa chapelle le long de la rue Sous-le-Fort avec portail sur Notre-Dame, donc portail vers l'est comme c'est la coutume.

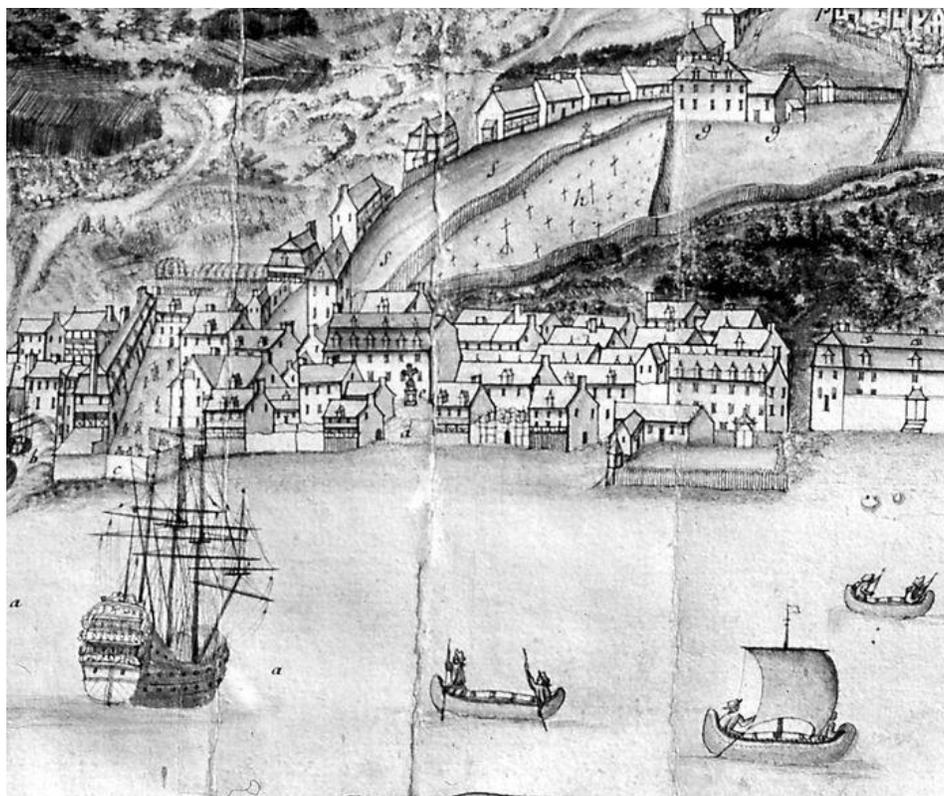


En 1685, Villeneuve soumet un plan d'authentique place de marché. Des maisons tout autour, sur arcades comme en Italie pour protéger les consommateurs du soleil ou de la pluie, qui isole ou ferme la rue Notre-Dame, sur laquelle il y aura deux porches (d'où le nom de la petite rue du Porche) donnant accès au marché. N'oubliez pas l'incendie de 1682, et qu'en 1685, on n'a pas fini de reconstruire la basse-ville. C'est donc le bon moment pour proposer des projets d'urbanisme.

En formulant cette 5e énigme, j'ai parlé de trois accès à la Place-Royale. Vous en avez peut-être pensé quatre, et vous n'avez pas tort, puisque sur la rue Notre-Dame on accède à la place par le nord et par le sud. Dans le projet de Villeneuve, en tout cas, il y en avait clairement quatre.



Or, l'intendant Jean Bochart de Champigny sieur de Noroy et de Verneuil arrive à Québec en 1686, et il apporte dans ses bagages un buste de Louis XIV qu'il décide d'installer sur la Place du Marché. Et il décide, conséquemment, de nommer le lieu Place-Royale. Sur un dessin de l'ingénieur Jean-Baptiste Louis Franquelin, on voit bien Louis XIV sur la Place-Royale, devant l'imposante maison de Louis Hazeur. Au centre de la place et au centre du dessin. Est-ce bien le même buste de Louis XIV que l'actuel ?



Là, déjà, il y a problème : on veut une place de marché ou une place royale ? Grosse question. L'intendant peut décider, décréter, mais le peuple, sans décréter, peut décider aussi.

Voilà que pour court-circuiter tout le monde, Mgr de Laval achète l'autre moitié du terrain occupé par les ruines du Vieux magasin du Roy, et annonce que sa chapelle ne regardera plus vers l'est, mais vers le nord. C'est ce qu'on a devant les yeux maintenant. L'impérieux évêque pense à une Place de l'église, pour faire refouler d'un seul coup la Place royale, que les marchands rejettent et qui, d'ailleurs, n'en est pas vraiment une (nous allons en parler longuement dans notre prochaine énigme) et Place du Marché, où l'on abuse déjà, semble-t-il, du vocabulaire de la sacristie. Eh bien, l'église étant bâtie en 1688, la place va prendre le toponyme Place Notre-Dame. Bochart n'est pas content, Versailles non plus. Et Frontenac n'est plus là pour mener tout le monde au doigt et à l'œil.

Mgr de Laval aura tout de même un opposant. Regardez bien le dessin de Villeneuve : le long de la rue Notre-Dame, immédiatement à droite du

cercle qui représente une des tourelles effondrées du bâtiment de Champlain, il y a la maison nouvellement construite de l'huissier royal Charles Marquis. Il va se rendre jusqu'au Conseil souverain pour empêcher qu'une future église lui bloque la vue et l'ensoleillement côté sud. Il mourra en regardant le portail, dans l'ombre de Notre-Dame-de-la-Victoire.

Finalement, Bochart de Champigny est retourné en France en 1702. Avec son Louis XIV dans ses bagages ? Ou l'a-t-il oublié au Palais de l'Intendant ? En ce cas, Louis XIV a fondu dans l'incendie du Palais en 1713. Le vrai Louis XIV mourra en 1715. À Versailles. Bien loin de la Place-Royale de Québec.

En vous adressant cette énigme no 5 le 5 octobre, j'ai un peu poussé le scénario de la provocation en demandant, pour suivre les courants idéologiques actuels, si on devait barbouiller ou décapiter le buste de Louis XIV. Certains hurluberlus en rêvent peut-être... Mais imaginons un instant que la place royale rêvée par Bochart de Champigny se soit perpétuée. J'imagine, alors, qu'à la mort de Louis XIV en 1715, il aurait fallu remplacer le buste de Louis XIV par celui de Louis XV, celui qui nous a oubliés dans l'article 4 du Traité de Paris de 1763. Croyez-vous que le buste de Louis XV trônerait aujourd'hui sur la Place-Royale ?

Reste qu'on a bel et bien aujourd'hui un buste de Louis XIV sur une Place-Royale à Québec.

La semaine prochaine, même heure, même poste...!

## Références

Sur la Toile :

- [Les Voyages du Sieur de Champlain Xaintongeois, capitaine ordinaire pour le Roy en la marine](#), 1613.
- [Les Voyages de la Nouvelle-France occidentale, dicte Canada, faits par le Sr de Champlain, 2e partie](#), 1632.
- Lucie K-Morrisset et Luc Noppen, [De la ville idéale à la ville idéale : l'invention de la place royale à Québec](#), 2004.

- [Musée virtuel de la Nouvelle-France](#), Musée canadien de l'histoire.
- [Navires venus en Nouvelle-France, Gens de mer et passagers, des origines à 1699.](#)
- Robert Le Blant, [Le Triste veuvage d'Hélène Boullé](#), Revue d'histoire de l'Amérique française, 1964.
- Jérôme Ouellet, [Vues anciennes de Québec : La Place-Royale \(vers 1900\).](#)
- [Pigeonniers et colombiers](#), maisons paysannes de France.

Guide virtuel : **Jacques Bachand**

Le 20 octobre 2020, revu le 25 mars 2021

© Jacques Bachand – Tous droits réservés